COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2020

Tous les conseillers sont présents

Secrétaire de séance : SABLIER Juliette

Le compte rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité

Délégations

- Signatures : les 2 adjoints ont reçu délégation. Arrêté du Maire
- Délégation de fonction aux adjoints. Arrêté du Maire
- Didier LACROIX, premier adjoint : urbanisme, bâtiments communaux, locations des appartements, déchets Claude MUNCH, deuxième adjoint : voierie et gestion du personnel.
- Délégation syndicats :
 - SYDER, électricité des communes : Didier LACROIX, titulaire, déjà au SYDER et Claude MUNCH, suppléant. Election à l'unanimité.
 - Syndicat rhodanien du câble : Didier LACROIX, titulaire et Anthony, suppléant. Election à l'unanimité.

Eau potable : La COR reprend la compétence.

Indemnité des élus

Taux maximum de l'indice brut, versé tous les mois à partir du 23/05 :

- 991 € pour Madame le maire
- 385,05 € pour les adjoints

Election à l'unanimité.

Il est prévu au budget le remboursement des frais kilométriques pour les conseillers qui se rendent à des réunions sauf pour les organismes qui remboursent comme SYDER et COR

Sur justificatif : feuille de présence

Délégation de pouvoirs au maire

- 1° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée , n'excédant pas douze ans ;
- 2° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 3° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 4º D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 5° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- 6° De réaliser les lignes de trésorerie d'un montant maximum de 10 000€
- 7° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre

Election à l'unanimité.

Commissions

1) Appels d'offre

Seule obligatoire Mme Le Maire présidente d'office Didier LACROIX Lacroix supppléant Anthony RAILLARD Claude MUNCH Munch, suppléant Valérie MOREL Clément FUGIER suppléant Guillaume CHATELARD Election à l'unanimité.

2) Action sociale

Remplace le CCAS dissout Actions : colis des anciens (chocolats), solidarité... Intégrer jeunesse.

Propositions de candidates :

Madame le Maire

SABLIER Juliette

THERY Jacqueline

MOREL Valérie

CUMUNATTO-SERMADIRASNadège

3) Travaux, bâtiments et voierie

Madame le Maire Didier LACROIX Claude MUNCH Clément FUGIER Anthony RAILLARD

4) Forêt et environnement

Madame le Maire Claude MUNCH Louis BESACIER Guillaume CHATELARD Nadège CUMINATTO-SERMADIRAS

5) Communication

Madame le Maire Valérie MOREL Jacqueline THERY Lionel SERPOL

6) Finances

Madame le Maire Didier LACROIX Claude MUNCH Jacqueline THERY

Questions diverses :

Courriers de félicitations.

Mme le Maire a eu un rendez-vous avec la gendarmerie qui l'informe qu'il faut surveiller les antennes relais car certaines ont été incendiées volontairement. Au Sadot : résidences secondaires forcées, rien n'a été volé en semaine. Informer Mme le Maire si on est témoin de ce genre de problème.

COR

Lundi 8 juin : réunion 19h pour voter exécutif Patrice Verchère est à ce jour le seul candidat à la présidence. Vice-présidents (14 soit 2 de plus que le mandat précédent)

Tour de table

1) Didier LACROIX Premier adjoint

Demande de devis pour réparer la taule de l'église. Le chéneau qui penche va être vu.

2) Claude MUNCH Deuxième adjoint

L'exploitation de parcelles de bois au Rochat n'a pas d'impact sur des chemins communaux

3) Autres conseillers

Convocation bientôt de l'ONF.

Le martelage de la vente 2020 a été effectué.

Point déchet

Incivilités. Problème des déchèteries fermées, qui n'acceptent pas tout. Lié au confinement mais ne justifie pas incivilités. La COR a mis en place une brigade qui ramasse les encombrants à côté des bacs.

- Début des commissions en septembre
- · Visite bâtiments à prévoir en semaine vers 20h cet été
- Prochain CM: 19/06 à 20h, vote du budget